



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CNRS

Question écrite n° 15505

Texte de la question

M. Léonce Deprez partageant les perspectives de son action ministérielle à l'égard d'une « dé-bu-reau-cra-ti-sation » du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle à cet égard, s'agissant d'un organisme unique en son genre, avec 26 000 personnes dont 11 600 chercheurs et 15 milliards de francs de budget. On peut effectivement s'interroger sur le fait qu'il n'y ait, au CNRS, qu'un tiers des effectifs qui soit constitué de chercheurs.

Texte de la réponse

Dans la perspective d'une réforme annoncée du CNRS devant se traduire notamment par une simplification de la gestion de la recherche au CNRS, l'honorable parlementaire s'étonne que le nombre des chercheurs ne constitue qu'un tiers de l'ensemble de l'effectif du plus grand organisme français de recherche. Le nombre des chercheurs en activité en 1998 au CNRS s'élève à 11 386 contre 13 899 pour les personnels ITA, ce qui représente respectivement 45,3 % et 53,19 %. La part des chercheurs augmente régulièrement depuis 1982. Les ingénieurs recrutés au niveau du doctorat représentent 30 % de l'effectif ITA au CNRS ; ils sont pour la plupart très étroitement associés en amont aux recherches menées dans leurs laboratoires. Les techniciens et administratifs sont des éléments indispensables au fonctionnement des laboratoires, à la mise en oeuvre des recherches et à l'appui qu'ils apportent aux chercheurs. Par ailleurs, le ratio chercheurs/ITA ne doit pas s'apprécier uniquement en fonction des effectifs inscrits au budget du CNRS mais par rapport à l'ensemble de la communauté scientifique travaillant dans les laboratoires propres ou associés du CNRS et notamment les nombreux enseignants chercheurs qui y accomplissent leur mission statutaire de recherche. Il n'y a donc pas lieu d'opposer chercheurs et personnels non chercheurs.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15505

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3210

Réponse publiée le : 30 novembre 1998, page 6554